

RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

Numéro du Rapport :

PAYS : **SENEGAL**

Date de l'analyse: du 07 au 11 novembre 2017

Période couverte par l'analyse : octobre 2017 à septembre 2018

RESUME EXECUTIF

L'atelier d'analyse des résultats des profils HEA (OA) s'est déroulé du 07 au 11 novembre 2017. Il a été réalisé par les membres du GTHEA composé des différentes structures intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La session a porté sur dix profils couvrant vingt-quatre départements. Il s'agit des zones de moyens d'existence SN3, SN4, SN5, SN6, SN9, SN10, SN11, SN12, SN13 et SN15. L'analyse a été faite sur la base des paramètres clés collectés sur le terrain, des données secondaires issues des services techniques de l'agriculture DRDR, CSA, élevage etc. Les données prévisionnelles des productions de la campagne 2017-2018 ont été utilisées pour les besoins de cette analyse.

Globalement, l'analyse montre que sur les vingt-huit départements, seuls les ménages du département de Kanel seront confrontés à des déficits de protection des moyens d'existence. Ce déficit concerne principalement les catégories socio-économique Pauvres et Très Pauvres. Dans ce département, le DPME est de 5% chez les Très Pauvre, et de 2% chez les Pauvres. Au total, 40797 personnes seront touchées par ce déficit, soit 30% (29341 personnes chez les pauvres) et 21% (11456 personnes chez les très pauvres).

Chez les pauvres, le déficit commencera dès le mois d'octobre 2017 alors que chez les très pauvres, il survient au mois de septembre 2018. Ce déficit résulte, de la baisse des revenus tirés de la main d'œuvre locale, de l'auto-emploi et du petit commerce. Ces dernières sont les principales sources de revenu pour les ménages P et TP.

Le département de Kanel a eu une campagne agricole difficile avec une pluviométrie irrégulière et déficitaire affectant les cultures. Le niveau bas des cours d'eau enregistré cette année ne permettront pas aux producteurs de faire des cultures de contre saison. A Kanel, il est également enregistré une baisse des transferts issus de l'émigration, des revenus tirés de l'auto-emploi et du petit commerce en comparaison à la situation de référence.

Aucun déficit n'a été noté dans les zones de moyens d'existence SN05 (départements de Louga, Kébémér et une partie de Tivaouane), SN09 (départements de Koumpentoum, Koungueul, Malem Hoddar, Mbacké, Kaffrine), SN011 (départements Bignona, Ziguinchor, Oussouye), SN012 (département de Bounkiling, Kolda et une partie de Sédhiou, Goudomp) et dans les départements de la zone de moyen d'existence SN10, SN015 et SN06.

Dans ces zones, la campagne agricole de cette année est globalement satisfaisante par rapport à celle enregistrée dans l'année de référence.

Pas de déficit noté mais dégradation liée principalement à la baisse des revenus tirés de la main d'œuvre dans les ZME (SN09, FER) et de l'auto-emploi dans les zones (SN15, FER).

Dans les zones de SN10, SN11, et SN12 aussi aucun déficit n'a été observé. C'est des zones qui se caractérisent par une augmentation des revenus tirés de la récolte. Ces zones se particularisent par de forte hausse de la production agricole.

Principales productions

Zone de Moyen d'Existence SN03 : Il s'agit de la zone couvrant une partie de la vallée du fleuve Sénégal et couvre les départements de Matam, de Kanel et une partie de Podor et de Bakel. C'est la zone par excellence des transferts. La production agricole est moyenne à faible. Elle permet une couverture de 22 à 58% des besoins des populations selon les groupes socio-économiques. On y distingue 3 systèmes de cultures : le système de cultures irriguées, celui de cultures sous pluies et celui de cultures de décrue. La production agricole est assez diversifiée, et, est tirée de l'irrigation, de la décrue et de la culture sous pluies. Les principales productions agricoles tirées de l'irrigation concernent le riz et le maïs, le sorgho et le mil sont des produits sous pluies, le niébé, la patate douce et le sorgho sont cultivés en décrue. L'agriculture est familiale. En cultures irriguées, les producteurs utilisent des tracteurs des charrues, des herbes pour le travail du sol. Elles sont pratiquées dans des périmètres irrigués villageois (PIV) où la superficie par exploitant varie entre 0,25 et 0,75 ha. Les cultures irriguées sont pratiquées durant l'hivernage, en contresaison froide et rarement en contresaison chaude à cause de la grande chaleur dans la zone. L'agriculture de décrue et sous pluies est plus manuelle et utilise des outils traditionnels. L'année de référence va d'octobre 2010 à septembre 2011.

Zone de Moyen d'Existence SN04 : La zone se caractérise par un relief relativement plat par rapport au reste du pays. Il est constitué par une vaste plaine incisée de vallées. La zone est dotée en ressources naturelles de gisement de phosphate dans la zone de Ndendory. L'accès à la terre des ménages reste le plus important du pays, avec une superficie moyenne de 2 ha exploités par les ménages pauvres et 4ha exploitées par les ménages nantis. Le sol est de type sablo argileuse, avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise dans les isohyètes 300_400 et 400_600 mm. On y trouve deux saisons : une saison sèche qui va de novembre à juin et une saison des pluies qui va de juillet à octobre. La caractéristique principale de la production dans la zone est les cultures sous pluies, permettant de développer essentiellement le mil. Il est également pratiqué les cultures de sorgho et de maïs. C'est une agriculture familiale avec des superficies exploitées relativement faibles (1,5 à 4 ha). Ménages de cette zone exploitent également des parcelles en décrue dans la zone du Walo (sorgho, patate douce et niébé). L'année de référence va d'octobre 2014 à septembre 2015.

Zone de Moyen d'Existence SN06 : La ZME N°6 correspond en grande partie à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'élevage est extensif et se caractérise par sa mobilité ; le cheptel est dominé par les ovins, les ovins et les caprins. Elle couvre principalement les départements de Linguère et de Podor où la pluviométrie moyenne varie entre 200 et 400mm par an. Il y est aussi pratiqué une agriculture familiale sous pluies sur de petites superficies. Les principales productions agricoles concernent le mil et le l'arachide sous pluies. La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%. L'année de référence s'étend d'octobre 2010 à septembre 2011.

Zone de moyen d'existence SN09 : La ZME SN09 s'étend sur la partie Est de la région de Diourbel, Sud de Louga, Sud-Ouest de Matam, Nord-Ouest de Tambacounda et la partie Est de Kaffrine. Le système de production repose sur l'agriculture de rente intégré à l'élevage transhumant de petits ruminants. Les cultures sous-pluies concernent surtout l'arachide, le mil et le maïs cultivés notamment dans les départements de Kounghoul et de Malem Hoddar. L'élevage extensif est pratiqué dans la zone, particulièrement dans le Sud de la région de Louga et dans le département de Vélingara Ferlo.

Zone de Moyen d'Existence SN10 : Dans la zone de moyens d'existence n° 10, la production agricole est dominée par la culture des céréales sèches et de l'arachide. Le mil est la principale céréale cultivée, ces spéculations sont cultivées sur les sols ferrugineux tropicaux hydro-morphes et

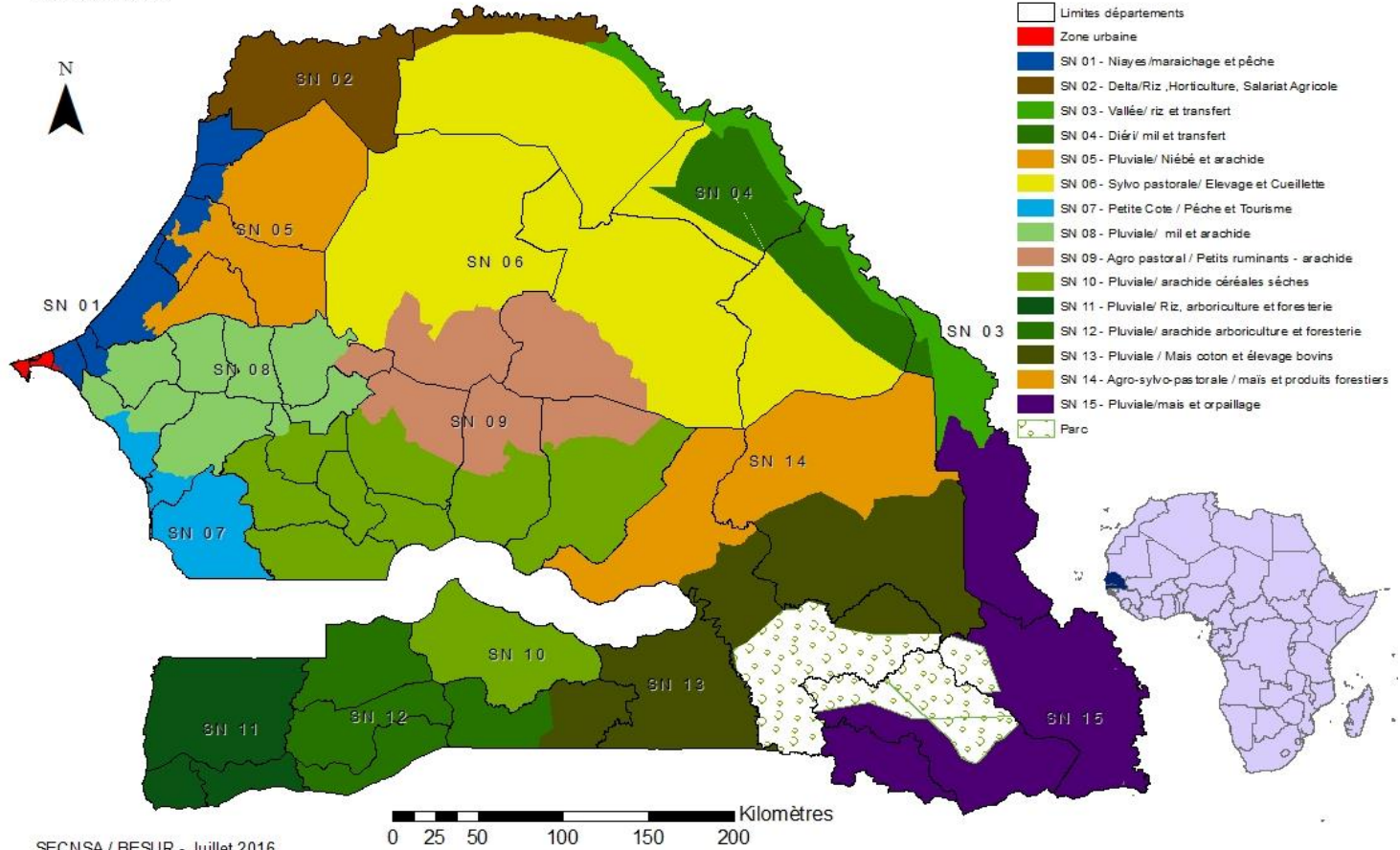
	<p>halomorphes. La consommation de la propre production permet aux ménages de couvrir au moins 27% de leurs besoins caloriques.</p> <p><u>Zone de Moyen d'Existence SN11</u> : Il s'agit de la zone couvrant les départements de Ziguinchor, de Bignona d' Oussouye, de Goudomp et de Sédhiou. La pluviométrie y est importante et oscille en général entre 900 et 1200 mm en moyenne par an. L'agriculture est pluviale. Le riz est la principale culture de la zone. Les autres productions sont l'arachide, le maïs ; l'arboriculture reste dominée par l'anacarde. La production de fruits est remarquable et diversifiée avec des volumes importants de mangues et d'oranges. L'agriculture est en grande partie manuelle. Quelques producteurs utilisent des paires de bœufs pour une agriculture attelée. La main d'œuvre est familiale. Selon les groupes socio-économiques, la production agricole assure 23 à 57% des sources de nourriture des ménages. L'année de référence couvre la période allant d'octobre 2012 à Septembre 2013.</p> <p><u>Zone de Moyen d'Existence SN12</u> : La pluviométrie est importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante. La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX. La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques. L'année de référence va d'octobre 2012 à Septembre 2013.</p> <p><u>Zone de Moyen d'Existence SN15</u> : La zone se caractérise par les basses terres, une zone fluviale en plus de la Forêt, de la présence de minéraux, du bois, la pratique de la chasse cynégétique, le tourisme cynégétique entre autres sont les caractéristiques de cette ZME. La taille moyenne des parcelles de cultures reste faible, elle est environ entre 0 et 2 ha pour les ménages pauvres. Les cumuls pluviométriques varient entre 600 et 1200 mm avec une saison sèche entre novembre-juin et une saison humide de juin à octobre, parfois un démarrage précoce des pluies à partir du mois de mai.</p> <p>L'agriculture est en majorité pluviale, les façons culturales comme labour sont faites manuellement, avec une utilisation légère de la traction animale pour certaines opérations culturales. Les emblavures rizicoles existent grâce aux aménagements de certains projets</p> <p>En milieu rural, la zone 15 est caractérisée par l'utilisation de la main d'œuvre familiale essentiellement utilisée dans les champs de maïs, de coton, dans l'élevage de bovins et de petits ruminants. Les potentialités agricoles sont importantes dans la ZME malgré la concurrence à la recherche de l'or. Les principales cultures sont le maïs, le fonio et le coton. L'élevage est extensif et sédentaire avec les puits et les mares qui constituent la principale source d'eau pour l'abreuvement du bétail. La ZME recèle un potentiel minier énorme. Les réserves minières en or sont estimées à plus de 300 tonnes pour le moment</p>
Sources de Revenus	<p><u>Dans la ZME N°3</u>, les revenus des ménages proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail et cela pour tous les groupes socio-économiques. Mais ce sont les Nantis qui en tirent les plus de revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux Nantis et aux Moyens. Le travail agricole et les constructions procurent des revenus notamment aux catégories des Très Pauvres et Pauvres.</p> <p><u>Dans la ZME N°6</u>, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les revenus procurés aux groupes des Nantis et Moyens sont beaucoup plus important que ceux des très Pauvres et Pauvres. Les Très Pauvres et Pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole.</p>

	<p><u>Dans la ZME N°9</u>, les revenus des ménages sont essentiellement tirés de la main d'œuvre locale comme le travail agricole. A cela, s'ajoute l'exploitation des produits forestiers tels que : le pain de singe, le bois et le charbon, constitue aussi une source de revenus des ménages pauvres ; le petit commerce de produits artisanaux et la vente des produits du bétail s'exerce tout au long de l'année. Elles représentent une source de revenus non négligeable pour les ménages pauvres.</p> <p><u>Dans la ZME n°10</u>, les revenus des ménages aisés et moyens proviennent essentiellement de la vente de l'arachide et des produits dérivés de l'arachide (ngogne, tourteaux, pâte d'arachide). Les ménages pauvres et très tirent leurs revenus du travail occasionnel de construction et de l'artisanat.</p> <p><u>Au niveau de la ZME N°11</u>, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres. Les Pauvres et les Très Pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus du travail agricole (labours, sarclo-binage, récolte et battage) mais aussi du travail artisanal avec les balais tirés des feuilles des palmiers à huile et les produits de la vannerie (paniers, sacs etc.) à base des feuilles de rôniers.</p> <p><u>Dans la ZME N°12</u>, les revenus sont procurés essentiellement par la vente de l'arachide et du coton. Les Nantis et les Moyens qui ont des superficies et des productions plus importantes en tirent davantage que les Pauvres et les Très Pauvres. Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour tous les groupes socio-économiques. Les autres sources de revenus sont la vente du bois de chauffe et du charbon surtout pour les Pauvres et les Très Pauvres.</p>
Bétails	L'effectif du cheptel est assez important dans les différentes ZME, notamment dans la ZME N°6. Il se compose essentiellement de petits ruminants mais le nombre de bovins et volaille est relativement important. La vente des petits ruminants et de la volaille contribuent pour beaucoup à la sécurité alimentaire des ménages pour tous les groupes socio-économiques. Dans la ZME N°11, on rencontre l'élevage de porcs qui intéresse tous les groupes socio-économiques
Les principaux chocs	Les chocs les plus récurrents les différentes ZME concernent principalement la baisse des productions agricoles, le déficit fourrager et les inondations, les feux de brousse, la baisse des transferts, la flambée des prix et les oiseaux granivores ainsi que les mouches. Dans les deux ZME N°3, les chocs les plus fréquents auxquels les populations sont confrontées sont : les oiseaux granivores et la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. Les inondations causées par la crue du fleuve Sénégal et la baisse des transferts d'argent sont également des chocs subis par les ménages de cette ZME. En plus des chocs climatiques et les oiseaux granivores notés dans la ZME N°3, la ZME N°6 est confronté aux feux de brousse qui ravagent annuellement des d'importantes superficies de pâturages. Dans les ZME N°11 et n°12 qui correspondent à une grande partie de la région de la Casamance naturelle, les différents groupes socio-économiques sont confrontés également à la mouche des fruits du manguiier, à l'antracnose et la forte variabilité du prix de l'anacarde. En plus de ces chocs, les populations des différentes ZME restent confrontées à la hausse des cours mondiaux des céréales, qui demeure un choc récurrent, notamment lors de la période de soudure. Dans la ZME 10 on note un appauvrissement des sols qui impacte les rendements à l'hectare des différentes productions agricoles



Conseil National de Sécurité Alimentaire

Zones des Moyens d'existence du SENEGAL



II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Des scénarios ont été développés sur la base des hypothèses suivantes :

- Forte hausse probable (données prévisionnelles) de la production agricole au niveau national, avec des baisses localisées ;
- absence de cultures de décrue dans certaines zones, qui ont enregistré un déficit pluviométrique;
- baisse des autres sources de revenus (transfert, l'auto emploi) ;
- légère hausse des prix des céréales prévue en période de soudure.

III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1- Période de couverture de l'analyse

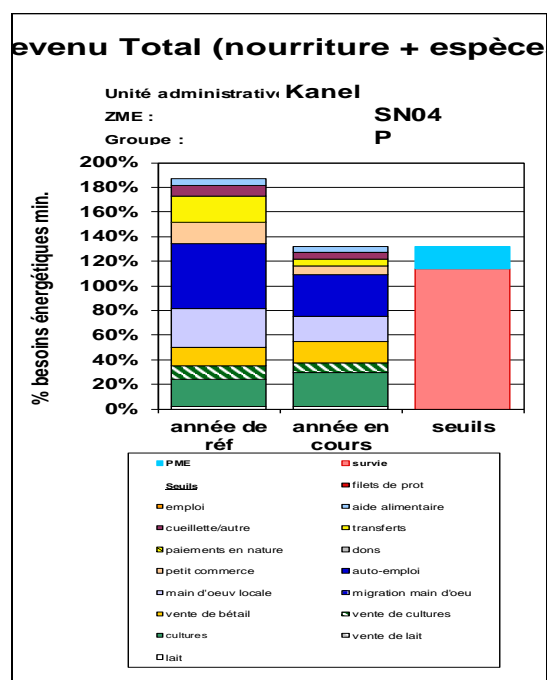
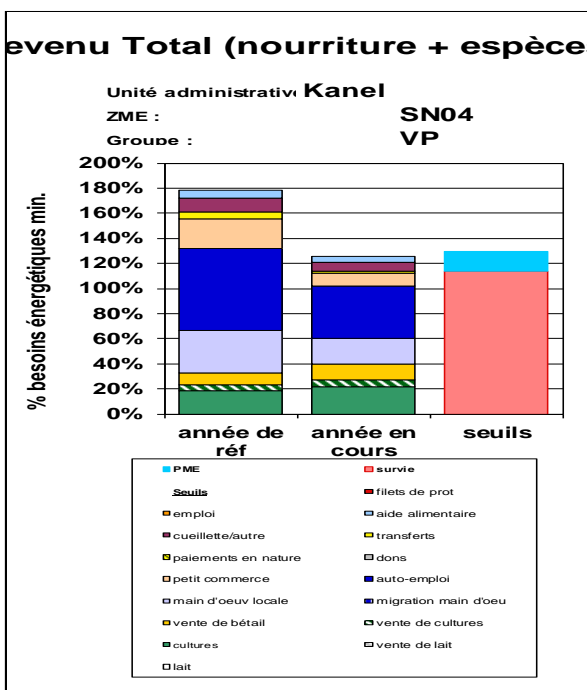
L'analyse couvre l'année de consommation en cours, d'octobre 2017 à septembre 2018. Globalement les tendances sont assez bonnes compte tenu des bonnes productions agricoles enregistrées pour les principales denrées de base (mil, maïs) et les cultures de rentes (l'arachide et le niébé). Il devrait y avoir une bonne disponibilité alimentaire.

3.2- Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par district

L'analyse des paramètres clés fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence au niveau du groupe socio-économique des Très Pauvres et des pauvres dans le département Kanel dans la région de Matam. Au total 40797 personnes seront concernées par ce déficit.

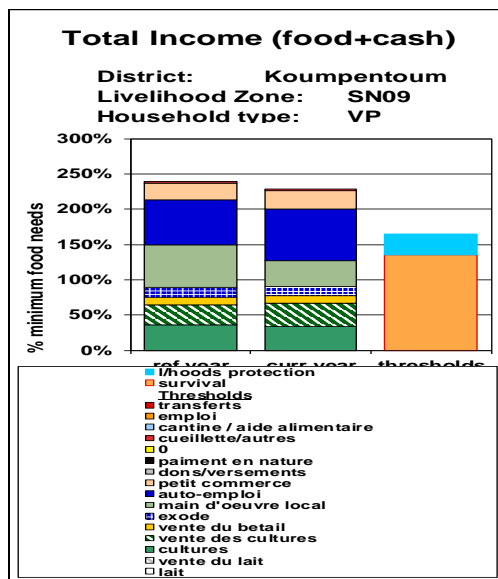
SN04 : mil et transfert : Dans la zone SN04, un déficit de protection des moyens d'existence est noté chez les catégories socio-économiques TP et Pauvres ; chez les très pauvres le déficit s'élève à 5% et de 2% chez les Pauvres de ce panier. Ce déficit est principalement lié à la baisse de la production agricole, des revenus tirés de la main d'œuvre locale, de l'auto-emploi et du petit commerce mais aussi à une baisse drastique des revenus tirés des transferts surtout chez les pauvres du dit département.

Graphique 1 : Situation des ménages Très Pauvres à Kanel Graphique 2 : Situation des ménages Pauvres à Kanel



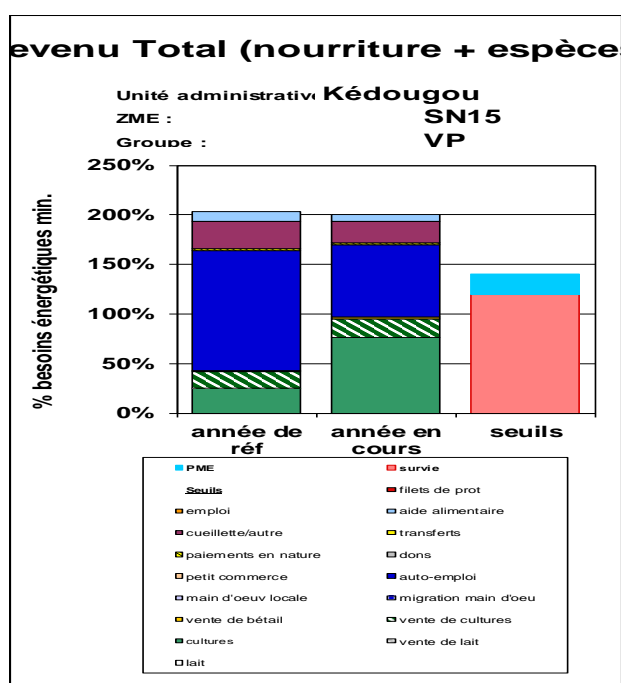
SN09 : agropastorale, arachide : dans la zone SN09, il n'y a aucun déficit mais une dégradation (10%) de la situation des ménages par rapport à l'année de référence liée principalement à la baisse de 23% des revenus tirés de la main d'œuvre locale chez les ménages très pauvres.

Graphique 3 : Situation des ménages très pauvres à Koumpentoum



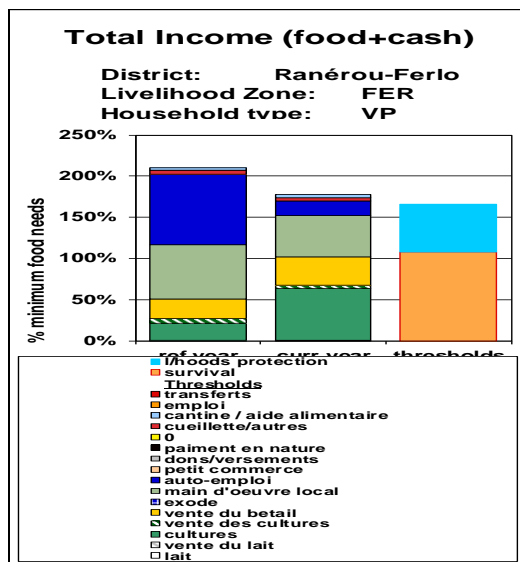
SN015 : pluviale, maïs et orpaillage : La zone de moyen d'existence SN015 aussi se caractérise par une absence de déficit. Toutefois, il faut noter qu'il y'a une très légère dégradation de la situation à cause d'une baisse des revenus tirés principalement de l'auto emploi chez les ménages très pauvres malgré une hausse de la production.

Graphique 4 : Situation des ménages très pauvres à Kédougou



SN06 : sylvo-pastorale, élevage et cueillette : dans la zone aucun déficit n'a été enregistré, par contre une dégradation des revenus tirés de la de de la main d'œuvre et de l'auto-emploi constatée au niveau des ménages très pauvres.

Graphique 5 : Situation des ménages très pauvres à Ranérou-Ferlo



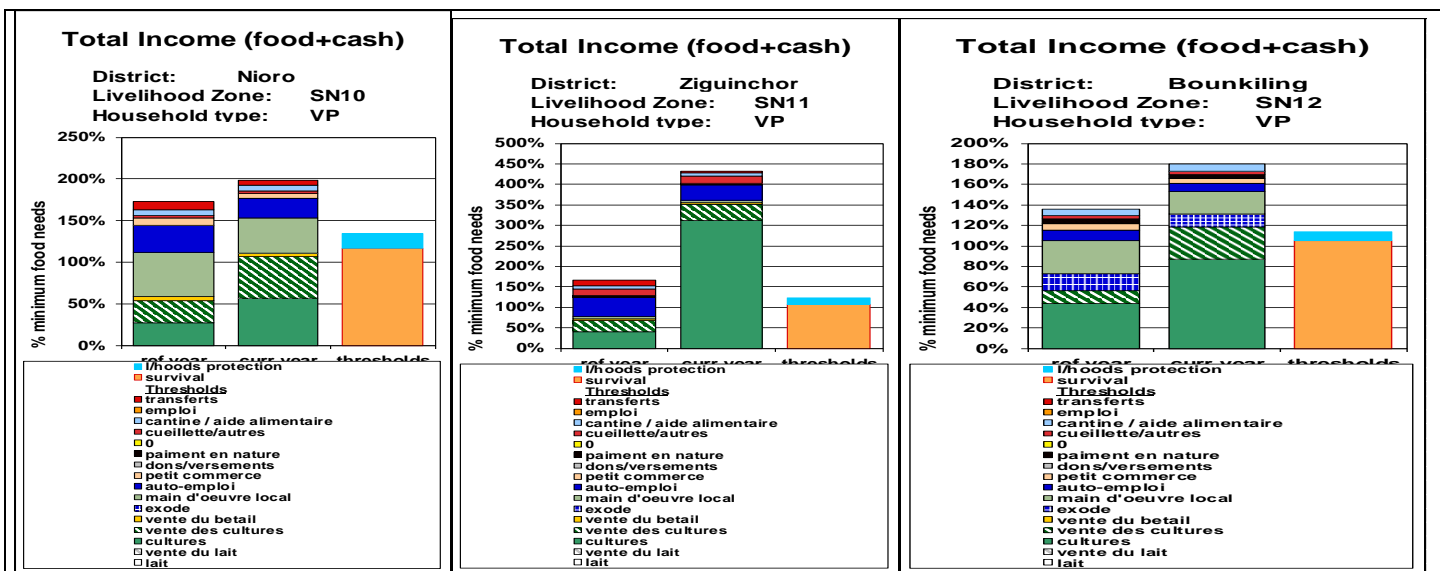
L'analyse n'a pas révélé de déficit dans les zones SN10 (pluviale, arachide et céréales sèches), la zone SN11 (pluviale, arboriculture et foresterie) et la zone SN12 (pluviale, arachide, arboriculture et bois). Ces zones qui se caractérisent par une augmentation des revenus tirés de la vente des récoltes. Ces zones se particularisent par de forte hausse de la production agricole cette année. Cette situation est imputable à une bonne pluviométrie enregistrée dans ces zones. Dans la zone SN10, la situation alimentaire des ménages sera améliorée à cause de l'augmentation de la production et des revenus tirés de la vente des produits. En effet, des hausses sont observés sur la plupart des spéculations : le maïs 5%, le mil 9%, l'arachide 13% et pour le sésame une hausse de 14% est observée.

Pour la zone SN11 (départements de Bignona, Ziguinchor, Oussouye), l'anacarde a augmenté de 208%, les agrumes de 48%, et de l'arachide à hauteur de 35%.

La zone SN12 (département de Bounkiling, Kolda et une partie de Sédhiou, Goudomp), l'arachide a connu une hausse de 13%, l'anacarde plus de 200%, le coton 18%.

Ainsi, ces hausses observées sur les prix de vente des produits font que la situation alimentaire dans ces zones est acceptable.

Graphique 6 : Situation des ménages TP à Nioro Graphique 7 : Situation des ménages TP à Ziguinchor Graphique 8 : Situation des ménages TP à Bounkiling



IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX SEUILS

Comme indiqué ci-dessus, l'analyse des paramètres clés a fait ressortir uniquement un déficit de protection des moyens d'existence dans le Département de Kanel. Ce déficit est localisé dans la partie Diéri dudit département. Il concerne les groupes socio-économiques des Très Pauvres et des Pauvres. Les autres départements n'ont pas connu de déficit. Toutefois, une détérioration de certaines sources de revenu par rapport à la période de référence y est observée. Ces dégradations sont liées à la baisse des revenus tirés de la main d'œuvre et de l'auto-emploi et des transferts. Cette détérioration des revenus concerne plus les pauvres et les très pauvres.

Tableau de synthèse des résultats

ZEM Code	description ZME	Baseline/Pre factures	Groups de richesse	% Population	Periode de Deficit	Deficit de survie	Deficit PME	
MTD			Matam	TP	21%		0%	0%
				P	30%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	15%		0%	0%
MTD			Kanel	TP	21%	Sep-18	0%	5%
				P	30%	Oct-17	0%	2%
				M	26%		0%	0%
				N	13%		0%	0%
FER			Ranérou-Ferlo	TP	23%		0%	0%
				P	39%		0%	0%
				M	28%		0%	0%
				N	10%		0%	0%
TAM			Tambacounda	TP	28%		0%	0%
				P	36%		0%	0%
				M	25%		0%	0%

				N	11%		0%	0%
SN11			Oussouye	TP	42%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
				M	18%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN11			Ziguinchor	TP	42%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
				M	18%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN11			Bignona	TP	42%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
				M	18%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN12			Sedhiou	TP	16%		0%	0%
				P	48%		0%	0%
				M	24%		0%	0%
				N	12%		0%	0%
SN12			Kolda	TP	16%		0%	0%
				P	48%		0%	0%
				M	24%		0%	0%
				N	12%		0%	0%
SN12			Boukiling	TP	16%		0%	0%
				P	48%		0%	0%
				M	24%		0%	0%
				N	12%		0%	0%
SN12			Goudomp	TP	16%		0%	0%
				P	48%		0%	0%
				M	24%		0%	0%
				N	12%		0%	0%
SN10			Kaolack	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Nioro	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Guinguineo	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%

				N	11%		0%	0%
SN10			Kaffrine	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Birkilane	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Malem Hoddar	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Kounguel	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Medina Yoro Foulah	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN10			Koupentoum	TP	28%		0%	0%
				P	35%		0%	0%
				M	26%		0%	0%
				N	11%		0%	0%
SN5			Louga	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%
				N	18%		0%	0%
SN5			Kebemer	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%
				N	18%		0%	0%
SN5			Tvaouane	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%
				N	18%		0%	0%
SN15			Kedougou	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%

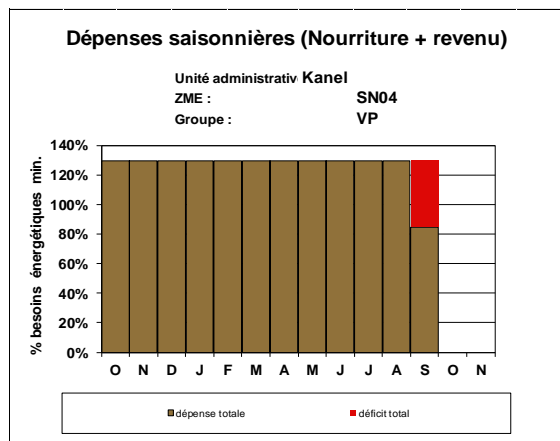
				N	18%		0%	0%
SN15			Saraya	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%
				N	18%		0%	0%
SN15			Salemata	TP	12%		0%	0%
				P	31%		0%	0%
				M	39%		0%	0%
				N	18%		0%	0%
SN09			Linguère	TP	8%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
				M	36%		0%	0%
				N	27%		0%	0%
			Mbacké	TP	8%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
				M	36%		0%	0%
				N	27%		0%	0%

		Unité et devise :		FCFA		x1000				
		DEFICIT DE SURVIE			DEFICIT DE PROTEC. MOYENS			TOTAL		
Region	Département	Bénéficiaries	OU		Bénéficiaries	OU		Bénéficiaries	OU	
			MT	Espèces		MT	Espèces		MT	Espèces
Matam	Matam	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Kanel	-	-	-	40 797	116	35 999	40 797	116	35 999
Louga	Louga	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Kébémér	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thiès	Tivaouane	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kédougou	Kédougou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Saraya	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Salemata	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		-	-	-	40 797	116	35 999	40 797	116	35 999
Plus de détails dans le tableau		A	C	E	B	F	D	B	G	H

DEFICIT TOTAL							
Total	Bénéficiaries	%popn en déficit	V.Poor Bénéficiaries	Poor Bénéficiaries	Middle Bénéficiaries	B/Off Bénéficiaries	
rec. no. months							
1	-	-	-	-	-	-	-
1	6 595	7%	6 546	49	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
1	-	-	-	-	-	-	-
	6 595	1%	6 546	49	-	-	-

V- SAISONNALITE DES DEFICITS

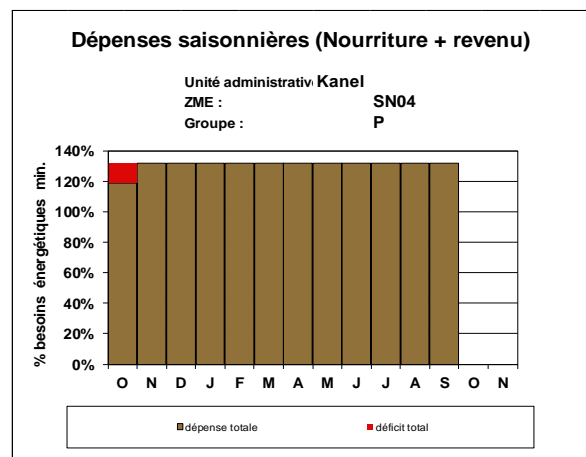
Le déficit de protection des moyens d'existence des ménages Très Pauvres pour le département de Kanel sera observé probablement au mois de septembre 2018. Par contre, concernant les ménages Pauvres, le déficit est très faible mais il apparaît très trop, au mois d'octobre



VI- OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

• Zone de Kanel

Le déficit de protection constaté dans la zone Diéri de Kanel fait appel à une action urgente afin de protéger les moyens d'existence et prévenir la malnutrition pour la période projetée. Les ménages sont actuellement en situation difficile, particulièrement les ménages très pauvres et pauvres de la zone. C'est ainsi que des recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement et des partenaires dans le but d'appuyer sur tous les ménages pauvres et très pauvres qui sont dans une situation de difficultés alimentaire dans la zone et de protéger leurs moyens d'existence :



A l'endroit de l'ETAT :

- Planifier une réponse dans le département de Kanel pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence surtout de Kanel dans le cours termes;
- Prévoir les lâchers pour permettre aux ménages de pratiquer des cultures de décrue ;
- Promouvoir et distribuer des semences à cycle cours adaptés à la réalité climatique de la zone et rendre ces semences accessibles ;
- Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricole au plus pauvres et en baissant les prix de la subvention des intrants agricole ;
- Formaliser et appuyer des GIE qui vont se charger de gérer et de dynamiser les systèmes de warrantage, qui est une nouvelle alternative qui présente de nombreux avantages dont l'auto-garantie du crédit, la sécurisation de la semence, le bénéfice du différentiel de prix entre la période de récolte et la période de soudure et la capacité d'acquérir les intrants sans altérer les revenus des ménages.
- mettre en place un appui - conseil est nécessaire avec la synergie de tous les services technique au niveau local ;
- Renforcer la résilience des communautés ;

A l'endroit des partenaires :

- Créer et diversifier les actifs durables et appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols ;
- Mettre en place des projets résilients viables à l'endroit des ménages pauvre et très pauvres de la zone qui sont chroniquement vulnérables ;
- Accompagner le processus d'assoir la résilience des communautés.

VII. CONCLUSION

La situation alimentaire est globalement satisfaisante dans la majeure partie des ZME (3, 4,5, 6, 9,10 11, 12, et 15) ou l'enquête de suivi des paramètres clés a été effectuée. Cependant, certains ménages pauvres et très pauvres de Kanel (Sénégal) sont actuellement confrontés à un déficit de protection des moyens d'existence. Ce déficit a commencé à plutôt que prévu chez les pauvres (dès le mois d'octobre 2017), alors que pour les ménages très pauvres, il va survenir au mois de septembre 2018. Ce déficit résulte en grande partie de la baisse de la production agricole, de baisse des revenus tirés de la main d'œuvre et de l'auto-emploi et des transferts. Cette situation appelle de la part de tous les acteurs (Etat, partenaires) de la sécurité alimentaire des interventions vigoureuses et viables pour préserver les moyens d'existence affectés et assurer la sécurité alimentaire des ménages en difficultés.

ANNEXE :

Tableau récapitulatif des valeurs des paramètres clés (spécification des problèmes)

Quantités		Prix	
Production agricole		Speculations	
Sorgho	+/- 0%	Riz	8%
		mais	+/- 0%
		mil	21%
Mil	+/- 0%	Sorgho Vente	
Production animale		Betail	
Taille des Bovins au début de l'année	3%	Bovins	25%
Taille des Petits Ruminants au début de l'année	5%	Caprins	33%
Production journalière lait de vache	-42%	Ovins	14
Vaches lactantes	-42%		
Autres Sources		Autres Sources	
Main d'oeuvre agricole	-23%	Main d'oeuvre agricole	+/-0%
Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-22%	Main d'oeuvre non agricole (Construction)	11%
Exode		Exode	
Versement des exodants permanents	-30%	Auto-emploi	
Auto-emploi	-53%	Petit commerce	5%
Petit commerce		Produits non alimentaires achetés	

Liste des participants



feuille de présence
Yuma 7 novembre 2017